

INTRODUCTION

- Mise sur pied en 1987 et coordonnée par Santé et Bien-Être social Canada, la stratégie canadienne antidrogue a été prolongée, en 1992, pour une autre période de cinq ans. En vertu de ce programme, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a pris part à la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation à l'intention des Canadiens qui voyagent à l'étranger. Cette campagne s'inscrit à l'intérieur du programme d'information antidrogue (PIA) dont le principal objectif est de sensibiliser davantage les Canadiens qui voyagent ou vivent à l'étranger sur les risques et les conséquences inhérents aux activités liées à la drogue.
- C'est dans le cadre de cette campagne que Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada a mandaté la firme CRÉATEC + pour mener à bien une étude qualitative visant à explorer les opinions, attitudes et perceptions des citoyens à l'égard de messages et d'outils de sensibilisation relatifs aux conséquences de l'implication dans les histoires de drogues à l'étranger.
- La technique exploratoire utilisée étant qualitative, les résultats obtenus ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population, leur représentativité statistique ne pouvant être ni démontrée, ni appréciée; ils constituent néanmoins un premier pas essentiel à la découverte des perceptions et attitudes profondes de l'auditoire visé.